

Procès-verbal  
de la séance du conseil d'administration  
du Centre de services scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC  
LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 5 juillet 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Sommets tenue le 5 juillet 2022 à 18 h 30 au centre administratif situé au 449, rue Percy à Magog.

**PRÉSENCES**

Mme Caroline Lacroix, présidente  
Mme Josée Banville  
Mme France Boucher  
M. Dominic Bourassa  
M. Jacques Gosselin  
Mme Émilie Lalancette-Néron  
Mme Marie-Josée Langlois  
M. Pierre-Paul Lavoie  
M. Pierre Lemay  
Mme Joëlle Martineau  
Mme Karine Morin  
Mme Nathalie Roy  
M. Vincent Roy (visioconférence)  
Mme Emmanuelle Vincent-Racicot (visioconférence)

Et Lisa Rodrigue, directrice générale

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications  
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières

**ABSENCES**

**1. OUVERTURE**

**CA-220705-1.1**

**CONSTATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENTE À 18 H 30**

La présidente souhaite la bienvenue à tous les membres.

La présidente rappelle les règles relatives au quorum et à la présence des membres de la direction au conseil d'administration.

La présidente constate le quorum.

Procès-verbal  
de la séance du conseil d'administration  
du Centre de services scolaire des Sommets

**CA-220705-1.2**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Karine Morin, administrateur, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA-220705-1.3**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 28 JUIN 2022**

Il est proposé par Jacques Gosselin, administrateur, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 juin 2022 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**CA-220705-1.4**

**INSCRIPTION AU PROCÈS-VERBAL DU NOM DES MEMBRES DÉSIGNÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

<b>Membres parents</b>	<b>Candidat(e) élu(e)</b>
District 2 : Arc-en-Ciel, Notre-Dame-du-Sourire, Plein-Cœur, Saint-Gabriel, Saint-Philippe, Tournesol	Dominic Bourassa
District 4 : Brassard-Saint-Patrice, Dominique-Savio, Jardin-des-Frontières, Saint-Barthélemy, Saint-Pie-X, Sainte-Marguerite	Joëlle Martineau

Procès-verbal  
de la séance du conseil d'administration  
du Centre de services scolaire des Sommets

<b>Membres du personnel</b>	<b>Candidat(e) élu(e)</b>
Personnel de soutien	Vacant
Personnel enseignant	Vincent Roy
Direction d'établissement	Marie-Josée Langlois

<b>Membres de la communauté</b>	<b>Candidat(e) élu(e)</b>
Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles	France Boucher
Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires	Émilie Lalancette-Néron
Personne âgée de 18 à 35 ans	Emmanuelle Vincent-Racicot

**CA-220705-1.5**

**ASSERMENTATION DES ADMINISTRATEURS PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Conformément à l'article 143.3 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c I-13.3), la directrice générale reçoit le serment des administrateurs :

Mme France Boucher prête serment.  
M. Dominic Bourassa prête serment.  
Mme Émilie Lalancette-Néron prête serment.  
Mme Marie-Josée Langlois prête serment.  
Mme Joëlle Martineau prête serment.  
M. Vincent Roy prête serment.  
Mme Emmanuelle Vincent-Racicot prête serment.

**CA-220705-1.6**

**CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – DÉCLARATION DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS ET ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ (art. 175.4 LIP)**

La secrétaire générale rappelle les règles relatives aux conflits d'intérêts.

Conformément à l'article 175.4 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c I.13.3), la secrétaire générale demande aux administrateurs de signer un formulaire de dénonciations d'intérêts et aux nouveaux membres de signer un formulaire de déclaration relative au code d'éthique.

La secrétaire générale rappelle les règles relatives à la confidentialité des renseignements nominatifs reçus des membres et recueille les renseignements nominatifs nécessaires à la charge des membres.

Procès-verbal  
de la séance du conseil d'administration  
du Centre de services scolaire des Sommets

Conformément à l'article 53 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics* (L.R.Q., c A-2.1), la secrétaire générale demande aux membres l'autorisation de divulguer ou non les renseignements nominatifs.

**CA-220705-1.7**

**PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les membres du conseil d'administration font une brève présentation de leur parcours, leur formation et leurs intérêts.

**CA-220705-1.8**

**PRÉSENTATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

La directrice générale, Lisa Rodrigue, se présente aux membres du CA.

**CA-220705-1.9**

**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Il n'y a pas de d'intervention du public.

**3. POINTS DE DÉCISION**

**SECRETARIAT GÉNÉRAL ET COMMUNICATION**

**CA-220705-3.1**

**PRÉSENTATION DU MANDAT ET NOMINATION DES MEMBRES DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp présente un document pour le mandat et la nomination des membres des comités du conseil d'administration.

**CA-220705-3.1.1**

**NOMINATION AU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

Le comité de gouvernance et d'éthique est composé de cinq membres, dont le président et deux administrateurs. Il y a donc deux postes à combler. Deux substituts peuvent aussi être nommés sur ce comité.

La directrice générale, Lisa Rodrigue, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Procès-verbal  
de la séance du conseil d'administration  
du Centre de services scolaire des Sommets

Pierre-Paul Lavoie, administrateur, propose sa candidature.  
Josée Banville, administrateur, propose sa candidature.  
Pierre Lemay, administrateur, propose sa candidature comme substitut.

Lisa Rodrigue, directrice générale, déclare close la période de nomination.

Considérant l'absence d'opposition, Pierre-Paul Lavoie et Josée Banville sont nommés membres du comité de gouvernance et d'éthique et Pierre Lemay est nommé substitut de ce même comité.

#### **CA-220705-3.1.2**

##### **NOMINATION AU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Le comité de vérification est composé de cinq membres, dont le président et trois administrateurs. Il y a donc deux postes à combler puisque Pierre Lemay poursuit pour un an.

La directrice générale, Lisa Rodrigue, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

France Boucher, administrateur, propose sa candidature.  
Joëlle Martineau, administrateur, propose sa candidature.

Lisa Rodrigue, directrice générale, déclare close la période de nomination.

Considérant l'absence d'opposition, France Boucher et Joëlle Martineau sont nommées membres du comité de vérification.

#### **CA-220705-3.1.3**

##### **NOMINATION AU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

Le comité des ressources humaines est composé de cinq membres, dont le président et deux administrateurs. Il y a donc deux postes à combler. Deux substituts peuvent aussi être nommés sur ce comité.

La directrice générale, Lisa Rodrigue, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Nathalie Roy, administrateur, propose sa candidature.  
Pierre-Paul Lavoie, administrateur, propose sa candidature.  
Marie-Josée Langlois, administrateur, propose sa candidature comme substitut.

Lisa Rodrigue, directrice générale, déclare close la période de nomination.

Considérant l'absence d'opposition, Nathalie Roy et Pierre-Paul Lavoie sont nommés membres du comité des ressources humaines et Marie-Josée Langlois est nommée substitut de ce même comité.

Procès-verbal  
de la séance du conseil d'administration  
du Centre de services scolaire des Sommets

**CA-220705-3.1.4**

**NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE**

Le comité consultatif du transport scolaire est composé de six membres, dont deux administrateurs. Il y a donc deux postes à combler.

La directrice générale, Lisa Rodrigue, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Dominic Bourassa, administrateur, propose sa candidature.

Karine Morin, administrateur, propose sa candidature.

Lisa Rodrigue, directrice générale, déclare close la période de nomination.

Considérant l'absence d'opposition, Dominic Bourassa et Karine Morin sont nommés membres au comité consultatif du transport scolaire.

**CA-22705-3.1.5**

**NOMINATION AU COMITÉ DE RÉVISION**

Le comité de révision est composé de quatre membres, dont trois administrateurs. Il y a donc trois postes à combler. Deux substituts peuvent aussi être nommés sur ce comité.

La directrice générale, Lisa Rodrigue, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Émilie Lalancette-Néron, administrateur, propose sa candidature.

Jacques Gosselin, administrateur, propose sa candidature.

Joëlle Martineau, administrateur, propose sa candidature.

Karine Morin, administrateur, propose sa candidature comme substitut.

Nathalie Roy administrateur, propose sa candidature comme substitut.

Lisa Rodrigue, directrice générale, déclare close la période de nomination.

Considérant l'absence d'opposition, Émilie Lalancette-Néron, Jacques Gosselin et Joëlle Martineau sont nommés membres du comité de révision, Karine Morin et Nathalie Roy sont nommées membres substitut de ce même comité.

Procès-verbal  
de la séance du conseil d'administration  
du Centre de services scolaire des Sommets

**CA-220705-3.2**

**NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'ENQUÊTE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE**

**Considérant** qu'en vertu de l'article 26 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie doit être formé au sein du centre de services scolaire ;

**Considérant que ce comité a pour mandat** d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant le comportement d'un administrateur susceptible de contrevenir au règlement ;

**Considérant que le comité doit être formé de trois membres** possédant une expérience, une expertise ou un intérêt marqué soit en matière d'éducation, notamment, mais sans s'y limiter un ancien commissaire ou ancien administrateur scolaire, soit en matière de déontologie et d'éthique ;

**Considérant** qu'à la date de leur nomination et pendant leur mandat, les membres du comité d'enquête ne peuvent être membres du conseil d'administration ou employés d'un centre de services scolaire ou liés à ceux-ci ;

**Considérant** l'intérêt pour les centres de services scolaires de la région de Sherbrooke, des Sommets, des Hauts-Cantons et du Val-des-Cerfs de procéder conjointement à la sélection des membres du comité ;

**Considérant** les candidatures reçues par suite des affichages et les démarches d'évaluation de celles-ci effectuées par un comité composé des présidents des comités de gouvernance et d'éthique des quatre centres de services scolaires ;

**Considérant** que conformément au règlement, la nomination des membres du comité doit être faite par suite du vote d'au moins les deux tiers des membres du conseil d'administration ;

Il est proposé par Pierre-Paul Lavoie

**DE NOMMER** à titre de membres du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie :

- Me Madeleine Lemieux, avocate ayant une expertise en matière de déontologie et d'éthique ;
- Violaine Franchomme-Fossé, ancien membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire ;
- André Barrette, intérêt marqué pour l'éducation.

**DE FIXER** la durée du mandat des membres du comité d'enquête à 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal  
de la séance du conseil d'administration  
du Centre de services scolaire des Sommets

**4. POINTS D'INFORMATION**

**CA-220705-4.1**

**ALLOCATION DE PRÉSENCE ET FRAIS REMBOURSABLES**

Daniel Blais, présente le décret pour l'allocation de présence et les frais remboursables.

**CA-220705-4.2**

**POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ COUVRANT LES ADMINISTRATEURS ET LES DIRIGEANTS**

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, présente la couverture d'assurance responsabilité des administrateurs du Centre de services scolaire des Sommets.

**CA-220705-4.3**

**PRÉPARATION DES SÉANCES – TRANSMISSION DE LA DOCUMENTATION**

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, informe les membres des modalités relatives à la transmission des documents en vue des prochaines rencontres.

**CA-220705-4.4**

**FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX MEMBRES**

La directrice générale, Lisa Rodrigue, précise que la formation obligatoire des nouveaux membres sera disponible sous peu et suggère des moments de rencontres.

**6. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

La présidente annonce une séance extraordinaire à la mi-août 2022.

**8. CLÔTURE**

**CA-220705-8.1**

**PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Procès-verbal  
de la séance du conseil d'administration  
du Centre de services scolaire des Sommets

**CA-220628-8.2**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 H 51**

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités ;

Il est proposé par Pierre Lemay, administrateur, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

La présidente

---

La secrétaire générale